

FAQ 32 : EXEMPLE DE CALCULS POUR LA FORMATION (art. 37 CCT)

La Sous-Commission Interprétation Nouveauté Modification de la CCT (ci-après SC IMN) a travaillé sur les différents articles de la formation, notamment sur la manière d'appliquer l'art. 37 CCT « Formation du personnel éducatif auxiliaire ». Afin de faciliter la compréhension pour les structures, des exemples de calculs sont présentés.

La SC IMN propose trois exemples d'application de l'art. 37 CCT pour les structures préscolaires et pour les structures parascolaires. Ces exemples sont conformes et respectent les minimas de la CCT. L'employeur reste libre d'aller au-delà de ces minimaux.

Exemple 1 : La personne travaille à 60% (lundi, mardi et jeudi). Il s'agit d'une ASE avec 5 ans d'expérience et un salaire mensuel de CHF 5'250.-.

Elle désire suivre une formation à l'ESEDE/HETSL. Les jours de cours sont les jeudi et vendredi. La personne devant être au minimum à 50% sur le terrain, elle doit modifier ses heures de travail et venir travailler les lundi, mardi et jeudi. Lorsqu'elle est au cours les jeudi et vendredi, 50% de ce temps est compris comme temps de travail, au prorata de son taux d'activité.

Exemple 2 : La personne travaille à 60% (lundi, mardi et jeudi). Il s'agit d'une ASE avec 5 ans d'expérience et un salaire mensuel de CHF 5'250.-.

Elle désire suivre une formation à l'ESSIL/ARPIH. Les jours de cours ne sont pas fixes, mais ont lieu une semaine sur deux.

Il est possible de lisser les horaires sur l'année. La personne travaille une semaine les lundi, mardi et jeudi et une semaine les lundi et mardi. Pour compenser les semaines blocs, elle demande de travailler pendant les vacances scolaires.

Exemple 3 : la personne travaille en préscolaire à 80%. Il s'agit d'une ASE avec 5 ans d'expérience et un salaire mensuel de CHF 5'250.-.

- La personne réduit son taux d'activité à 60%.
- La personne maintient son taux d'activité à 80%. La personne étant au cours à 40%, il restera un solde d'heures négatives à rattraper en fin de formation. Cependant, il n'est pas souhaitable d'avoir trop d'heures négatives à la fin de la formation.